

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN: 2521-2125

Numéro 15

Décembre 2023



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12202>

Impact Factor: 1,3

MIRABEL

<https://reseau-mirabel.info/revue/14910/Revue-ivoirienne-de-geographie-des-savanes-RIGES>

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO

Sommaire

<p>ASSEMIAN Assiè Emile</p> <p><i>Caractéristiques morphologiques et hydrographiques du bassin versant du Bandama rouge, centre de la Côte d'Ivoire</i></p>	7
<p>ALLARAMADJI MOULDJIDE, BAOHOUTOU LAHOTÉ, Robert MADJIGOTO</p> <p><i>Géomatique appliquée à l'analyse hydrologique et hydrogéologique dans la province du Logone occidental au Tchad</i></p>	26
<p>Babacar FAYE</p> <p><i>Apports socio-économiques de Parkia biglobosa ((Jacq.) R.Br. ex G. Don) dans les terroirs villageois de Kartiack et Mlomp (Bignona, Ziguinchor, Sénégal)</i></p>	43
<p>COULIBALY YVONNE, Nassa Dabié Désiré Axel</p> <p><i>Problématique de la hausse des prix de légumes sur le marché de détail de Songon-Agban (Abidjan-Côte d'Ivoire)</i></p>	66
<p>KOTCHI Koffi Joachim, Dien Kouayé Olivier, KANGA Koco Marie-Jeanne, N'GUESSAN Kouassi Guillaume, KONAN Kouamé Pascal</p> <p><i>La transformation du riz paddy, un défi majeur pour le développement durable de la riziculture dans la région du Goh (Côte d'Ivoire)</i></p>	87
<p>MOATILA Omad Laupem</p> <p><i>Pénuries en eau et stratégies paysannes d'adaptation sur le tronçon Ngo-Djambala en République du Congo</i></p>	103
<p>Kouamé TANO</p> <p><i>Problématique de la dynamique des localités rurales en Côte d'Ivoire : cas de l'électrification villageoise dans la sous-préfecture de Daloa (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i></p>	117
<p>DOSSO Yaya</p> <p><i>Pêche et amélioration des conditions de vie des populations dans la sous-préfecture de Kossou (Côte d'Ivoire)</i></p>	131

OUATTARA Yagnama Rokia-Coulibaly <i>Production artisanale de l'huile de palme rouge et valorisation des déchets à Toupah dans la région des grands-ponts, Côte d'Ivoire</i>	152
Hetemin Cavalo SILUE, Konan KOUASSI, N'goh Koffi Michael YOMAN, Arsène DJAKO <i>La recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs dans la Sous-préfecture de Sikasso : une cohésion sociale à rude épreuve</i>	167
YEBOUE Konan Thiéry St Urbain, ZOGBO ZADY EDOUARD <i>Offre et consommation du riz dans la ville de Bouaké</i>	184
DJE Bi DJE Ruffin, KOUASSI Konan <i>Cartographie de la situation épidémiologique dans la partie urbaine du District Sanitaire Bouaké Nord-Ouest (Centre, Côte d'Ivoire)</i>	213
SEWADE SOKEGBE Grégoire, GNIMADI Codjo Clément <i>Evaluation de la mise en œuvre de la politique de gestion de l'eau potable en milieu rural dans la commune de Djakotomey au sud-ouest du Bénin : éléments de bilan et leçons apprises</i>	229
MEITE Issoumaila, ATTA Kouacou Jean-Marie, N'GUESSAN Kouassi Fulgence <i>Analyse cartographique et statistique de l'occupation du sol dans la Sous-Préfecture de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i>	249
AGBAMARO Mayébinasso, DANDONOUGBO Iléri <i>Infrastructures routières et ferroviaires pendant la période coloniale au Togo (1884-1960) : analyse cartographique</i>	266
BASSOLE Zelbié, YANOOGO Pawendkigou Isidore, OUEDRAOGO Joël <i>Perceptions paysannes de la dégradation de la fertilité des sols autour des bas-fonds dans la commune de Réo (Burkina Faso)</i>	289
COULIBALY Salifou <i>Etalement urbain et le difficile accès des populations à l'eau potable dans la ville de Hiré (Côte d'Ivoire)</i>	309
YAO N'goran Yannick, SERHAN Nasser, MAFOU Kouassi Combo <i>Dynamique des populations migrantes et mutations spatiales à Assinie-Mafia</i>	328

LA RECRUESCENCE DES CONFLITS AGRICULTEURS-ELEVEURS DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SIRASSO : UNE COHESION SOCIALE À RUDE EPREUVE

Hetemin Cavalo SILUE, Docteur,
Département de Géographie, Université Alassane Ouattara-Bouaké
Email : cavalosilue@gmail.com

Konan KOUASSI, Maître de Conférences,
Département de Géographie, Université Alassane Ouattara-Bouaké
Email : kouassikonan50@yahoo.fr

N'goh Koffi Michael YOMAN, Maître-Assistant,
Département de Géographie, Université Alassane Ouattara-Bouaké
Email : yace.yoman@gmail.com

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire
Département de Géographie, Université Alassane Ouattara-Bouaké
Email : djakoarsene@yahoo.fr

(Reçu le 12 août 2023 ; Révisé le 12 Octobre 2023 ; Accepté le 24 novembre 2023)

Résumé

Les causes des conflits agriculteurs-éleveurs sont autant plus multiples que diverses depuis très longtemps. La Sous-Préfecture de Sirasso située au nord de la Côte d'Ivoire est le théâtre de conflits fréquents qui opposent agriculteurs et éleveurs. Cette situation fragilise la cohésion sociale entre les différentes communautés et met en péril le développement socio-économique dans cet espace. Cette contribution vise à montrer comment la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs met en mal la cohésion sociale à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. Les résultats de cette étude reposent sur l'exploitation des données issues de l'enquête de terrain, des statistiques des services administratifs et des écrits disponibles sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'analyse statistique a été possible grâce aux logiciels SPSS 20.0 et XLSTAT 2014. Les cartes ont été élaborées à l'aide du logiciel QGIS 2.18.1. Il ressort de cette étude que divers types de conflits opposent les agriculteurs et les éleveurs, la croissance de la population et du cheptel bovin accentuent les tensions entre ces acteurs. Enfin, les préjudices importants causés de part et d'autre, l'emprisonnement de certains agriculteurs et l'enclosure des communs pastoraux augmentent les frustrations et fragilisent la cohésion sociale dans la sous-préfecture de Sirasso.

Mots clés : Conflits - agriculteurs - éleveurs - communs pastoraux - cohésion sociale - Sirasso

Abstract

The causes of farmer-herder conflicts have been as multiple as they have been diverse for a very long time. The Sub-Prefecture of Sirasso located in the north of Ivory Coast is the scene of frequent conflicts between farmers and breeders. This situation weakens social cohesion between different communities and endangers socio-economic development in this area. This contribution aims to show how the persistence of farmer-herder conflicts undermines social cohesion at the level of the sub-prefecture of Sirasso. The results of this study are based on the use of data from the field survey and statistics from administrative services and available literature on conflicts between farmers and breeders. The statistical analysis was based on SPSS 20.0 and XLSTAT 2014 software. The maps were developed using QGIS 2.18.1 software. It emerges from this study that various types of conflicts oppose farmers and breeders, the growth of the population and the cattle herd accentuates tensions. Finally, the significant damage caused on both sides, the imprisonment of certain farmers and the enclosure of pastoral commons increase frustrations and weaken social cohesion in the sub-prefecture of Sirasso.

Keywords: Sirasso, farmer-herder conflicts, social cohesion, pastoral commons, pastoral resources.

Introduction

Le nord de la Côte d'Ivoire est depuis les années 1970 une zone d'accueil et de sédentarisation de certains troupeaux peuls et de transhumance pour d'autres d'origine sahélienne (V. ANCEY, 1995, p. 670 ; A. S. AFFESSI et F.- G. GACHA, 2016, p. 316). Même si les politiques de sédentarisation initiées par l'état ivoirien visaient dans un premier temps à mettre fin aux conflits entre agriculteurs et éleveurs dans cette partie du pays (A. GONIN, 1997, p. 3), elles avaient également comme autres objectifs, la constitution d'un cheptel national de bovins et la modernisation de l'agriculture à travers l'adoption de la culture attelée et de l'élevage de bovins par les autochtones senoufo (P. BERNADET, 1994, p. 248). Dans cette zone qui est un lieu de sédentarisation et de transhumance, du fait des aménagements pastoraux qui s'y trouvent et de la richesse de ses ressources pastorales, les autochtones senoufo ont réussi à adopter l'élevage de bovins et la culture attelée (N.K.M. YOMAN, 2016, p. 119 ; H. C. SILUE et *al.*, 2018, p. 260). Ces adoptions vont inéluctablement avec l'extension des surfaces agricoles et une pression sur les ressources pastorales disponibles (L. BAMBA et *al.*, 2022, p. 182 ; T.M. ASSI et *al.*, 2022, p. 15). Ces situations provoquent fréquemment des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans la sous-préfecture de Sirasso, ces rixes qui débouchent parfois sur des affrontements violents, causent des pertes de part et d'autre. La persistance de ces conflits qui y sévissent, bouleverse la vie quotidienne des populations paysannes et pasteurs peuls qui n'ont

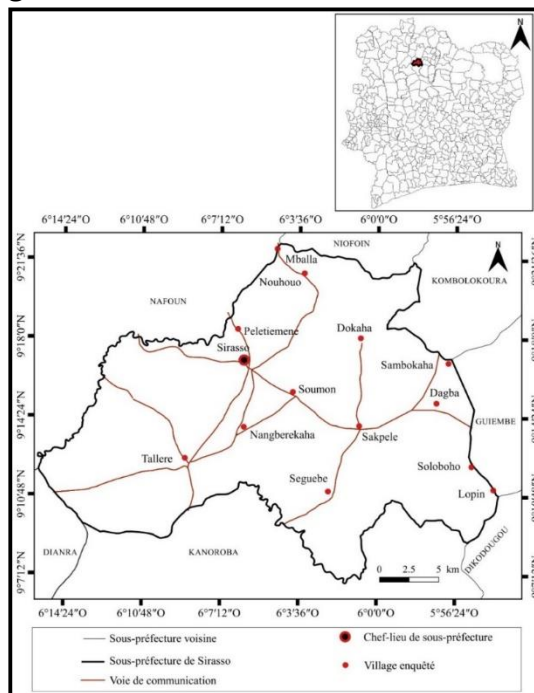
pas de véritables droits sur le foncier dans les endroits où ils pratiquent leurs activités (A. GONIN, 2018, p. 4). Ces conflits créent dès lors des séquelles qui mettent en péril la cohésion sociale. Comment la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs met-elle en péril la cohésion sociale entre les communautés dans la sous-préfecture de Sirasso ? Ainsi, quel est l'état des lieux des conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso ? Quels sont les facteurs de la persistance de ces conflits ? Quelles sont leurs incidences sur la cohésion sociale à Sirasso ? Cette contribution a pour objectif de la menace sur la cohésion sociale quant à la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. L'hypothèse qui fonde notre démarche est que les lourdes pertes de part et d'autres sont des facteurs qui mettent à mal la cohésion sociale d'autant plus que les frustrations demeurent chez ces deux communautés qui vivent dans cet espace est l'hypothèse émise.

1. Matériels et Méthodes

1.1. Présentation du cadre spatial d'étude

Situé entre le 8° 26 et le 10° 27 degré de latitude Nord et le 5° 17 et le 6° 19 de longitude Ouest, le département de Korhogo se trouve dans le nord de la Côte d'Ivoire en pays senoufo, dans la région du Poro. Il est composé de 16 sous-préfectures dont celle de Sirasso qui constitue notre espace d'étude. La sous-préfecture de Sirasso couvre une superficie de 614,840 km² avec une population de 28160 habitants (INS, 2014, p20). Soit une densité de 46 habitants au km². La carte 1 illustre la localisation géographique de la sous-préfecture de Sirasso.

Figure : Localisation du cadre d'étude



Source : BNETD, 2011 et nos enquêtes de terrain, 2021

SILUE Cavalo, Novembre 2023

Économiquement, la sous-préfecture de Sirasso est essentiellement agricole. On y cultive en grande quantité le coton, l'anacarde. Les cultures vivrières sont : l'igname, le riz, le maïs l'arachide.

1.2. La collecte des données et leurs traitements

Les résultats de cette étude reposent en partie sur l'exploitation de données recueillies auprès des agriculteurs et des éleveurs. Les données secondaires sont issues du Ministère de l'Agriculture, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, des Procès-Verbaux de règlement des conflits agriculteurs-éleveurs dans la Sous-Préfecture de Sirasso. La riche documentation sur les relations entre agriculture et élevage nous a permis d'orienter cette contribution. Ces données et sources secondaires ont également permis de mettre en évidence la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs qui mettent la cohésion sociale à rude épreuve. Les données secondaires ont été appuyées par une approche empirique qui a permis d'établir la réalité quant à l'état des lieux des conflits agriculteurs-éleveurs. Il s'est agi d'une enquête longitudinale menée à l'échelle des localités de la sous-préfecture de Sirasso. Pour cette étude, il est à préciser que le choix est porté sur la méthode des unités types et de quotas. Les catégories concernées par les enquêtes sont entre autres, les agriculteurs ; les éleveurs peuls et les agros-éleveurs. Un quota de 25% a été retenu pour conduire l'enquête. Le tableau 1 montre la répartition simplifiée des enquêtés.

Tableau 1 : répartition des acteurs enquêtés à l'échelle des villages de la sous-préfecture de Sirasso

Catégories Villages	Agriculteurs	Agro- éleveurs	Eleveurs Peuls	Total
Dagba	6	14	12	32
Dokaha	6	12	12	30
Lopin	6	8	8	22
Mballa	7	15	10	32
Nangberekaha	6	11	8	25
Nouhouo	5	13	12	30
Peletiemene	6	10	7	23
Sakpelé	6	12	10	28
Sambokaha	6	14	9	29
Seguebé	6	12	13	31
Sirasso	6	15	15	36
Solobofo	6	12	10	28
Soumon	6	8	11	25
Talleré	6	14	14	34
Total	84	170	151	405

Source : Enquêtes de terrain, 2019

Au total, 405 individus ont été interrogés dans le cadre de cette étude. Tous ces acteurs ont été interrogés sur leurs différentes activités, leurs rapports et leurs appréhension des conflits qui les opposent. Un questionnaire a été administré à ces personnes comprenant notamment des questions fermées, des questions ouvertes et des questions semi-ouvertes.

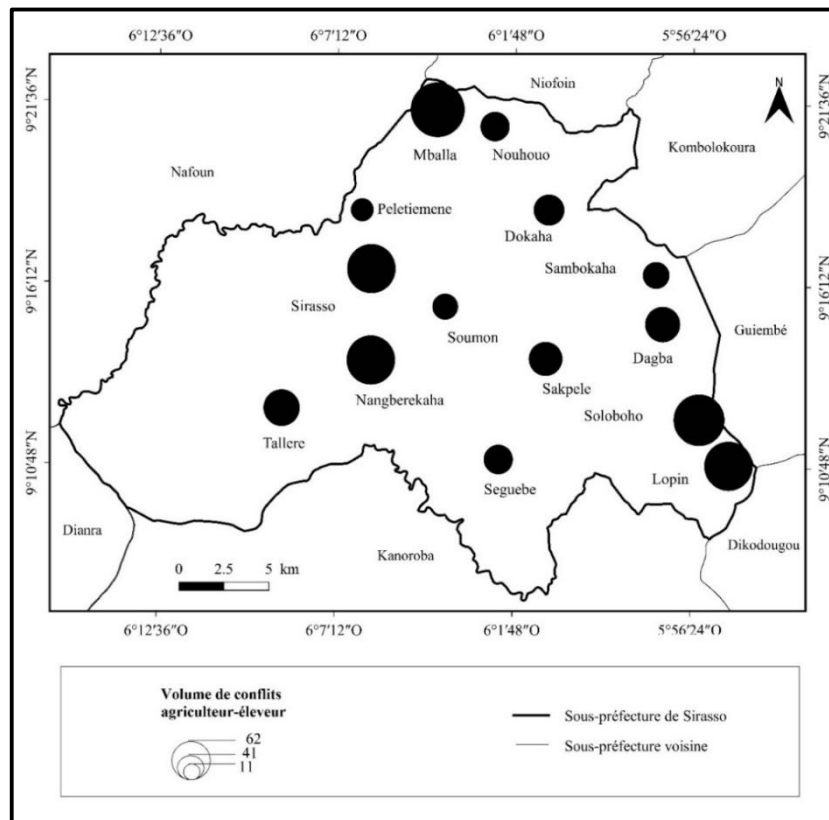
L'analyse statistique s'est basée sur les logiciels SPSS 20.0 et XLSTAT 2014. L'expression spatiale des données à travers l'élaboration des cartes a été possible à l'aide du logiciel QGIS 2.18.1. La théorie du jeu des acteurs a été jugée utile dans le cadre de notre étude.

2. Résultats

2-1-État des lieux des conflits agriculteurs-éleveurs de la sous-préfecture de Sirasso

La sous-préfecture de Sirasso est marquée par plusieurs types de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les plus importants sont les conflits provoqués par les dégâts de cultures, les conflits fonciers et les conflits liés à l'accès aux ressources pastorales. Une vue globale de l'ensemble des conflits à l'échelle de cet espace est présentée par la carte 2.

Carte 2 : Répartition des cas de conflits à l'échelle des villages enquêtés en 2019

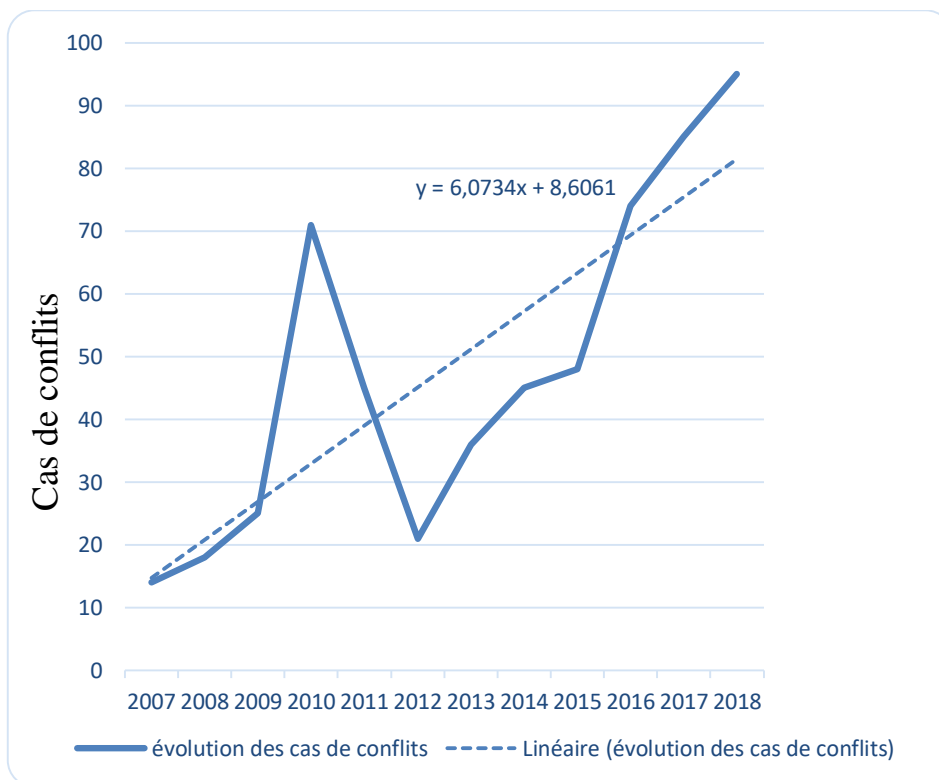


Source : Enquêtes de terrain, 2019 Réalisation : SILUE H. Cavalo

A la lecture de la carte 2, on constate qu'en 2019, les conflits entre agriculteurs et éleveurs existent dans toutes les localités enquêtées dans la sous-préfecture de Sirasso bien que le nombre de conflits enregistrés ne soit pas le même d'un village à l'autre. Le plus grand nombre de conflit (62 cas) a été recensé dans les villages de Sirasso, Nangberekaha, Mballa, Solobolo et Lopin. Ensuite viennent les localités comme Sakpélé, Dagba, Tarellé et Dokaha avec en moyenne 42 cas de conflit enregistré. Enfin, après ces villages, viennent ceux dont les cas de conflits enregistrés en 2019 sont relativement faibles. Ce sont les localités de Seguébé, Soumon, Peletiéméné et Sambokaha.

Si dans le passé les conflits existaient entre ces deux activités, il convient de préciser qu'ils prennent de plus en plus d'ampleur depuis 2007 et deviennent fréquents dans la sous-préfecture de Sirasso comme le montre la figure 1.

Figure 1 : Évolution des cas de conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso de 2007-2018



Source : Sous-préfecture et enquête de terrain, 2019

Le coefficient directeur de l'équation de la droite de tendance ($y=6,0734x+8,6061$) révèle une évolution croissante des cas de conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso. Au seuil de significativité de 5%, la p-value ($p=0,018$) du test de Mann-Kendal atteste que cette évolution est significative.

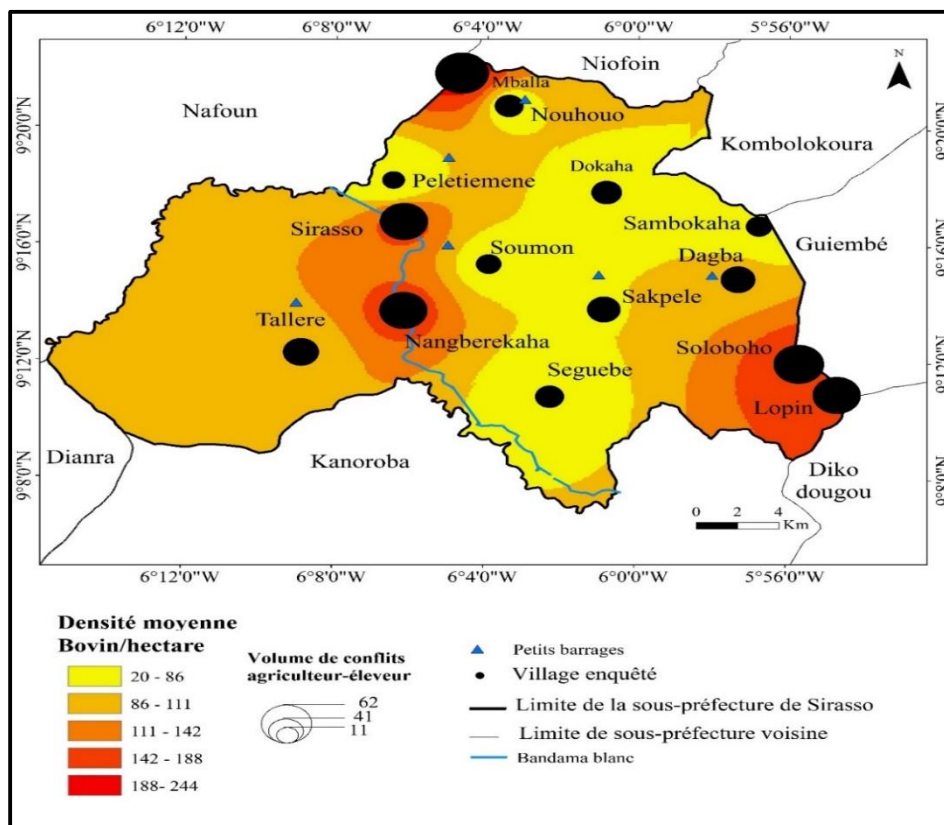
2.2. Les Facteurs de la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso

La persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso est liée à plusieurs facteurs que sont l'augmentation de la population et du nombre de têtes de bovins et les dégâts de cultures liés aux systèmes pastoraux.

2.2.1. La croissance de la population humaine et bovine dans la sous-préfecture de Sirasso

Dans la sous-préfecture de Sirasso, la population est passée de 16 016 personnes en 1998 pour atteindre 27980 individus en 2014. Cette croissance de la population de Sirasso engendre corrélativement une pression foncière qui entrave la mobilité des bovins qui deviennent de plus en plus nombreux avec les investissements des autochtones senoufo dans l'élevage. La densité de bovins de la sous-préfecture et le nombre de conflits par localités enquêtée est présenté par la carte 3.

Carte 3 : Répartition des conflits agriculteurs-éleveurs en fonction de la densité des parcs à bovins dans la sous-préfecture de Sirasso



Source : Enquêtes de terrain, 2019 YOMAN N. K. M.

Comme le montre la carte 2, les localités à forte densité de bovins sont celles qui enregistrent le plus grand nombre de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce sont

celles de Sirasso, Mballa, Nangberekaha, Soloboho et Lopin. Dans les terroirs de ces localités, les densités atteignent parfois 244 bovins à l'hectare. Il convient de noter que dans ces localités la population est importante et varie entre 1 000 et 2 500 personnes avec 8 869 personnes pour Sirasso, chef-lieu de sous-préfecture. Bien qu'il y ait des terroirs dont la densité de bovins soit relativement faible (20 à 86 bovins à l'hectare), dans la sous-préfecture, les autochtones senoufo ayant investi dans l'élevage de bovins préfèrent garder leurs animaux près d'eux pour un meilleur contrôle et leur sécurité. Cette logique permet pour eux d'éviter les dégâts aux cultures des personnes qu'ils ne maîtrisent pas et les cas de vols des animaux par certains bouviers. La proximité du bétail facilite un contrôle régulier et une garantie de pâturage sur les terres et les jachères des propriétaires ou de ces proches.

2.2.2. Des systèmes pastoraux locaux porteurs de germes de dégâts de cultures et de conflits

Bien que l'élevage de bovins soit pratiqué par plusieurs personnes dans le nord de la Côte d'Ivoire, cette activité demeure traditionnelle avec des systèmes extensifs basés sur la mobilité quotidienne à des échelles variées d'animaux. Ainsi, 3 principaux systèmes pastoraux ont été identifiés dans la sous-préfecture de Sirasso. Ce sont les systèmes agropastoraux, les systèmes semi-sédentaires et les systèmes sédentaires comme le présente le tableau 2.

Tableau 2 : Effectif de troupeaux bovins par systèmes pastoraux dans la sous-préfecture de Sirasso

Système	Nombre de troupeaux	Effectif de bovins
Agropastoral	25	695
	34,72%	20,91 %
Semi-sédentaire	15	851
	20,83%	25,60%
Sédentaire	32	1778
	44,45%	53,49%
Total	72	3 324
	100%	100%

Source : Enquêtes de terrain, avril 2019

Trois principaux systèmes pastoraux sont pratiqués par les éleveurs de bovins enquêtés. Le système sédentaire domine avec 32 troupeaux d'un effectif 1 778 bovins, soit 53,49% de l'effectif d'animaux enquêtés. Ensuite, vient le système agropastoral enregistrant 25 troupeaux qui totalisent 695 têtes (20,91%). Enfin, le système semi-sédentaire est le dernier du lot avec 15 troupeaux qui regroupent 851 bovins. En plus de ces trois systèmes, il convient de préciser que la sous-préfecture de Sirasso est une zone de transhumance des bovins des pays sahéliens que sont le Mali et le Burkina

Faso vers la zone pré forestière de la Côte d'Ivoire. Ces systèmes sont tous caractérisés par la mobilité quotidienne des bovins des parcs au parcours. Ces mobilités et le nombre assez important d'animaux (3 324 têtes) causent régulièrement de dégâts aux cultures des paysans. La dispersion des ressources fourragères et de points d'eau poussent les troupeaux de ces différents systèmes à des vas et viens quotidiens d'un espace à un autre entravé par des cultures. Cette situation devient encore plus complexe en saison sèche avec l'arrivée des transhumants. Les points d'eau que sont les 6 petits barrages pastoraux de la sous-préfecture, le fleuve Bandama et les résidus cultures attirent ces transhumants dans un espace déjà surchargé par les troupeaux locaux. Cette forte charge occasionne la destruction des récoltes qui pour la majorité restent dans les champs. Et le refus de certains éleveurs à reconnaître la culpabilité de leurs animaux et des bouviers provoque des conflits entre acteurs. Enfin, en plus des récoltes des cultures vivrières qui sont détruites par les bovins, ils convient de souligner la consommation des amandes de cajou par ces derniers (photo 1).

Photo 1 : Noix de cajou présentes dans les déjections des bovins dans un parc à Talleré en 2020



Source : SILUE Cavalo, Juin 2020

Les bovins consomment les amandes de cajou et pendant la période de chute de ces fruits, le passage des bouviers avec leurs bovins dans les plantations d'anacarde est perçu par les planteurs senoufo comme une sorte de vol de la noix de cajou. En effet, une fois consommés par les bovins sous les anacardières, les noix sont quelques jours plus tard dans les déjections des animaux à l'intérieur des parcs et vendus par les bouviers. Lors des enquêtes, 80% de l'ensemble des enquêtés affirment que les bovins consomment de la noix de cajou. L'anacarde étant devenu la principale culture de

rente du nord de la Côte d'Ivoire après le coton, la perte d'une partie de la récolte aussi minime qu'elle puisse paraître provoque des conflits entre les agriculteurs et éleveurs. Les premiers n'hésitent pas à interdire le pâturage aux troupeaux qui ne leur appartiennent pas dans leurs vergers d'anacardier.

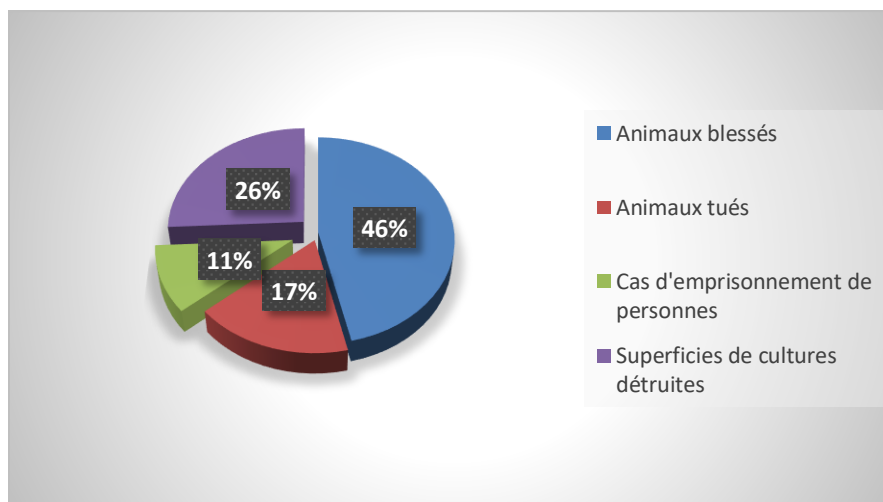
2.3. Des conflits agriculteurs-éleveurs mettant à rude épreuve la cohésion sociale à Sirasso

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont des réalités qui animent certes le quotidien des ruraux dans les savanes ivoiriennes soudanaises. Certains actes de dégâts de cultures peuvent être tolérés et même gérés à l'amiable mais certains seuils ou niveaux de la gravité des préjudices causés de part et d'autre débouchent à des conflits entre les différents acteurs avec des tournures imprévisibles. Il s'agit en outre de l'importance des préjudices causés et l'enclosure de certains communs pastoraux.

2.3.1. Des préjudices assez importants des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Dans la sous-préfecture de Sirasso, les dégâts que causent les bovins sont considérables et termes de coût financier après évaluation. Quand ils interviennent, les agriculteurs se rendent parfois justice sans porter plainte. En représailles, les agriculteurs abattent les bovins, brutalisent les bouviers ou agressent les animaux (figure 2).

Figure 2 : Facteurs de troubles de la cohésion sociale à Sirasso en 2020



SILUE Cavalo, Juin 2020

Les incidents entre agriculteurs et éleveurs détériorent la cohésion sociale entre les communautés de la sous-préfecture de Sirasso. Selon les enquêtes, 46% des plaintes sont relatives aux animaux blessés et 26% aux tueries des bovins soit par abattage à l'aide d'armes à feu ou par empoisonnement par les agriculteurs ont été enregistrées dans la sous-préfecture de Sirasso en 2019. Les éleveurs estiment cette perte à plus de

cent millions de francs CFA (100 000 000 FCFA). Ces préjudices, sur la base de l'Unité de Bétail Tropical (UBT) correspondant à un animal de 250 Kg, le coût moyen d'un UBT est estimé à 450 000 Frs CFA ce qui donne un total de 223 bovins perdus (abattus, empoisonnés et ou blessés) par les éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Parfois, les responsables de ces actes ne sont pas formellement connus ni identifiés. Mais le doute qui plane sur tel ou tel est source de friction entre les communautés. Dans la mesure où des actes se posent en brousse et nuitamment avec des descentes punitives dans les parcs de nuit.

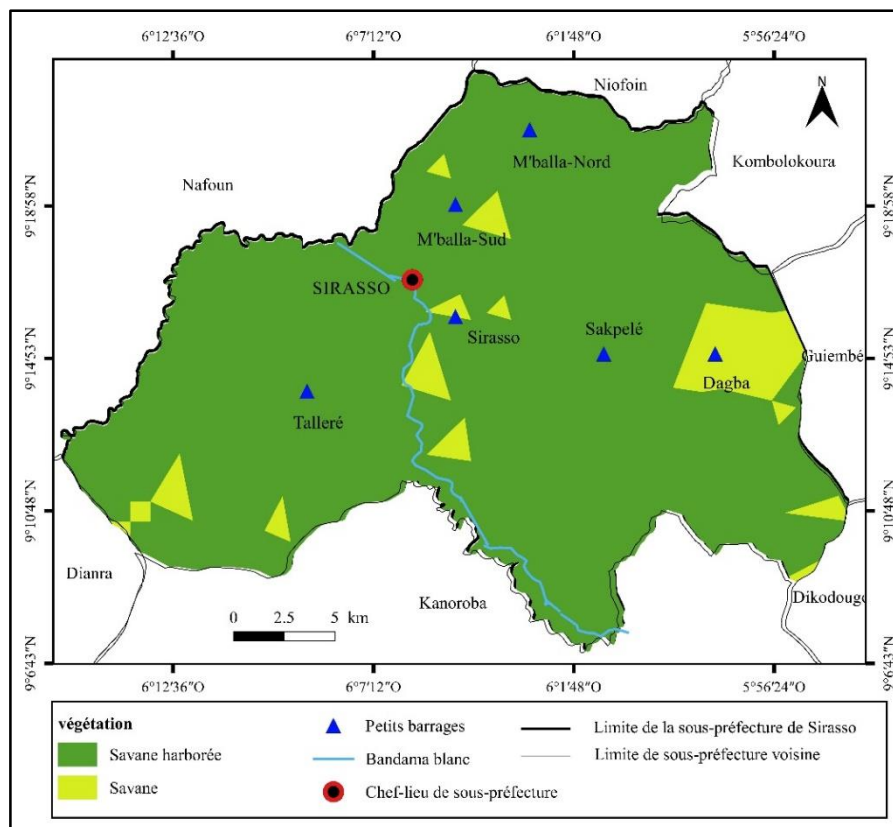
En face, les conséquences sur les cultures sont également considérables. En 2020, 89 plaintes relatives aux dégâts de cultures équivalaient à environ 855 tonnes de productions détruite par les bovins dans la sous-préfecture de Sirasso. Les pertes sont estimées après évaluation des responsables de la Direction Départementale de l'Agriculture à 121 000 000 Frs CFA toutes cultures confondues (coton, anacarde, riz, maïs, mil, arachide et igname pour les plus récurrents). Comme pour les éleveurs, les troupeaux responsables de ces dégâts ne sont pas reconnus. Il est donc difficile voire impossible de dédommager les agriculteurs. La raison évoquée est entre autre les pâturages de nuit, les transhumants qui sont de passage sont accusés de causer délibérément des dégâts aux cultures pour jeter la faute sur les troupeaux résidents. Ces refus de reconnaître la faute en cas de dégâts qui empêche tout espoir de dédommagement est à la base de tensions sociales entre agriculteurs senoufo et éleveurs peuls dans cet espace.

Enfin, une autre situation qui crée des crispations entre les communautés dans la sous-préfecture de Sirasso est l'arrestation et l'emprisonnement de certaines personnes qui sont majoritairement les agriculteurs senoufos. Ces arrestations interviennent très souvent après de tueries et de violences sur les bovins. Une fois le responsable est formellement identifié, il est arrêté et déféré. Cette situation intervient après les plaintes des éleveurs peuls auprès de l'administration locale. Cette procédure qui consiste à contourner les autorités villageoises crée de frustrations de la part d'autochtones.

2.3.2. L'enclosure des communs pastoraux

Les communs pastoraux de la sous-préfecture de Sirasso sont constitués de parcours de libre accès comme les jachères et les brousses, le fleuve Bandama qui traverse la sous-préfecture et les petits barrages pastoraux édifiés par la SODEPRA dans les années 1980 (carte 4).

Carte 4 : Distribution des petits barrages pastoraux de la sous-préfecture de Sirasso



Source : Sous-préfecture et nos enquêtes de terrain, 2019 YOMAN N. K. M.

La sous-préfecture de Sirasso compte 6 petits barrages pastoraux édifiés par la SODEPRA. Ces ouvrages, initialement, sont destinés à l’abreuvement des troupeaux sédentaires et transhumants. Leur caractère public permettait à tous les troupeaux de la zone ou transhumants de s’y abreuver sans exclusion. Mais avec la dissolution de cette structure étatique (la SODEPRA), la gestion de ces ouvrages a été confiée aux villageois qui se les sont appropriés. Ces derniers imposent des règles et des conditions d’accès (quand des comités de gestion existent) ou s’approprient le barrage quand ils sont influents, donnant ainsi un caractère privé au point d’eau. Cette gestion locale des ouvrages a contribué à la colonisation maraichère de tous les barrages de la sous-préfecture de Sirasso. Aussi, la présence des cultures à la périphérie des points d’eau crée de nouvelles tensions supplémentaires quant aux risques de dégâts de cultures. Certains éleveurs refusent de se soumettre aux conditions d’accès aux barrages qui pour eux, appartiennent aux bovins comme l’a prescrit la SODEPRA et non aux villageois.

L’adoption de l’élevage de bovins par les agriculteurs exclut progressivement les pasteurs peuls des parcours. En plus des brousses qui sont progressivement mises en valeur, il faut souligner une sorte de privatisation des jachères qui sont marquées par des haies ou des fils barbelés. La finalité étant de préserver les ressources pour ses

propres bovins ou ceux de ses proches. Ces haies sont constituées par des plantes vivaces qui sont entre autres des anacardiés, de manguiers ou des tecks. Ces appropriations sont prononcées quand il s'agit des cadres, de riches commerçants et les grands planteurs ayant investis dans l'élevage. Les domaines fonciers familiaux qui atteignent parfois 50 hectares peuvent être entourés et d'accès interdit aux éleveurs. Enfin, l'adoption de l'élevage de bovin par les agriculteurs senoufo change la donne quant aux résidus de cultures qui étaient de libre accès dans le passé. En effet, les paysans les réservent pour leurs animaux ou les vendent aux éleveurs qui désirent les utiliser. Dans la sous-préfecture de Sirasso, pour faire paître un troupeau dans un champ de coton après la récolte, le droit se négociait entre 10 000 Frs CFA et 15 000 Frs CFA. Dans la zone de savane Subhumide à laquelle appartient la sous-préfecture de Sirasso, la capacité de charge bovine normale est de 2 UBT/ha. Cette charge étant largement dépassée, les peuls qui n'ont pas de droit sur le foncier sont de plus en plus lésés quant à l'accès aux ressources pastorales dans cet espace.

3. Discussion

La sous-préfecture de Sirasso, comme toute la partie nord de la Côte d'Ivoire est une zone fortement agricole. Elle a vécu l'arrivée massive des éleveurs peuls suite aux sécheresses de 1969 à 1974 (T. LE GUEN, 2004, p. 2). Espace de transhumance et de sédentarisation, Sirasso a bénéficié des aménagements hydropastoraux et les populations ont adopté l'élevage de bovins en plus de leur activité principale qui est l'agriculture. Lors de la réalisation des enquêtes, le fait marquant est l'intégration de l'agriculture à l'élevage à travers la culture attelée et l'adoption de l'élevage de bovins tels que voulu par les gouvernants qui ont favorisé la sédentarisation des pasteurs peuls dans le nord de la Côte d'Ivoire (P. BERNADET, 1994, p. 249 ; V. ANCEY, 1995, p. 670 ; A. GONIN, 2018, p. 183). Mais cette complémentarité entre agriculture et élevage est contrariée dans la sous-préfecture de Sirasso. En effet, ses terroirs sont le théâtre régulier des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les différends qui opposent ces acteurs sont en autres les conflits liés aux dégâts de cultures, les conflits fonciers entre agro éleveurs et agropasteurs, les conflits causés par l'accès aux ressources fourragères et les conflits liés à l'accès aux points d'eau. Les plus dominants sont ceux provoqués par les dégâts causés aux cultures par les bovins. Ce type de conflit concerne 85% des enquêtés de cet espace d'étude. Ces résultats concordent avec ceux de Y. DIALLO (1995, p.7) qui estime que la majorité des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le nord de la Côte d'Ivoire sont dus aux dégâts de cultures des senoufo. Ces mêmes observations avaient déjà été faites par J. PELTRE-WURTZ et B. STECK B (1991, p. 130) dans la sous-préfecture de Kasséré toujours dans le nord de la Côte d'Ivoire où la majorité des conflits était liés aux dégâts de cultures surtout le riz, cotons, le maïs, le sorgho et l'arachide. Si les dégâts de cultures sont assez nombreux, il convient de noter d'autres types de conflits entre agriculteurs et

éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Il s'agit des conflits liés à accès aux parcours et aux points d'eau de la sous-préfecture de Sirasso. Aussi, H. K. KONAN et A. J-F GODJE (2020, p. 37) ont trouvé qu'il y a des conflits entre les senoufo de Karakora et les pasteurs peuls qui sont liés à l'accès aux points d'eau. Les nombreux conflits qui persistent dans la sous-préfecture de Sirasso ont plusieurs facteurs. L'élément le plus importants est la croissance démographique et celle du nombre de bovins de la sous-préfecture. En effet, dans le passé, en période d'abondance des terres, les bovins avaient suffisamment de ressources pour leur alimentation et d'espaces pour leur mobilité sans entrave. Mais la croissance démographique a engendré une forte pression sur les terres. Corrélativement, on constate une très forte densité bovine qui atteint parfois plus de 200 bovins à l'hectare dans les localités de Lopin, Soloboho, Nangberekaha, Sirasso et Mballa. Les densités les plus faibles dans cette zone varient entre 20 et 46 bovins à l'hectare largement supérieure à la charge bovine des savanes subhumides soudaniennes comme l'a souligné le FAO (1997, p.149). Il estime que la capacité de charge pour ces régions est de 2 UBT/ha. Pourtant, dans la sous-préfecture de Sirasso, l'augmentation de la population a pour effet immédiat, une pression foncière et l'investissement dans l'élevage de bovins par les autochtones senoufo accentue la charge sur des ressources pastorales qui s'amenuisent progressivement. Ainsi, les champs qui sont créés à proximité des pistes dédiées aux animaux, les récoltes qui restent stockés pendant longtemps dans les champs et la mise en valeur agricole des pourtours des points d'eau et de bas-fond facilitent les dégâts et provoquent les conflits (N. K. M. YOMAN, 2016, p. 176 ; A. K. KOMI, 2018, p. 82). Aussi, il convient de mentionner que les systèmes pastoraux pratiqués dans la sous-préfecture de Sirasso sont également à l'origine de la persistance des conflits agropastoraux. Ce sont le système sédentaire (53,49% d'effectifs de bovins), le système semi-sédentaire (25,60% des effectifs) et le système agropastoral (20,91 % des bovins) auxquels il convient d'ajouter les transhumants. Tous ces systèmes sont extensifs avec pour particularité la mobilité des bovins même si les échelles de déplacement diffèrent d'un système à l'autre. Les animaux tirent la majeure partie de leur alimentation des fourrages naturels. Les mouvements quotidiens des bovins qui ne sont parfois pas bien surveillés par les bouviers causent des dégâts aux cultures et aux récoltes. Ces résultats concordent avec ceux de L. BAMBA *et al.* (2021, p. 891) dans les études réalisées à Bouna au nord-est de la Côte d'Ivoire où la divagation bovine provoque de conflits entre agriculteurs et éleveurs du fait de la destruction des cultures. C'est également ce qu'a constaté B. MBAINDOH (2018, p. 361 ; 367) qui estime que les systèmes de production animale sont certes en pleine mutation mais ils sont tous basés sur la mobilité des animaux dans la région de Hadjer-Lamis au Tchad. Ils sont extensifs ce qui occasionne régulièrement des dégâts aux cultures. Dans la sous-préfecture de Sirasso, la multiplication des conflits agropastoraux est à la base de la détérioration qui climat social ce qui met en branle la cohésion entre les

différentes communautés. En effet, les préjudices causés de part et d'autres sont importants. Ce sont entre autres des animaux abattus ou blessés, les nombreux dégâts aux cultures et de cas emprisonnement. La privatisation et l'appropriation de certains communs pastoraux comme les barrages pastoraux et les jachères active les tensions entre senoufo et peuls dans la sous-préfecture de Sirasso. C'est ce que confirment Y. Diallo (1995, p. 7) qui estime que les difficultés liées aux dédommagements créent des frustrations chez les agriculteurs dans la mesure où les divisions ethniques existent déjà dans le nord de la Côte d'Ivoire. Des situations de conflits individuels peuvent déboucher à des affrontements communautaires (P. BERNADET, 1994, p. 259). Aussi, A. GONIN (2018, p.182) confirme ces résultats en affirmant que l'absence d'autorité régulatrice légitime sur les ressources pastorales a entraîné des conflits, parfois violents qui se sont soldés par l'enclosure des points d'eau. L'exclusion des uns au profit des autres crée forcément des frustrations qui mettent en mal la cohésion sociale (A. S. AFFESSI et F-G GACHA, 2016, p. 319) dans les zones pastorales de la Côte d'Ivoire.

Conclusion

La sous-préfecture de Sirasso fait face à une recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs. Les conflits qui les opposent sont de plusieurs types. Nombreux facteurs sou tendent cette persistance de conflits notamment la croissance démographique, l'augmentation de la densité de bovins qui excède parfois 200 têtes/hectare, l'extension des surfaces cultivées et les systèmes pastoraux basés sur la mobilité. Un autre phénomène qui prend de l'ampleur est l'interdiction de pâture dans les plantations d'anacarde. Le passage des bovins dans les plantations d'anacarde pendant la chute des amandes contribue à la réduction de la récolte du fait de leur consommation par les animaux. Les analyses faites montrent que ces conflits engendrent de graves conséquences avec les pertes assez importantes tant chez les agriculteurs que chez les éleveurs. L'enclosure des communs pastoraux dans la sous-préfecture de Sirasso attise les tensions entre les communautés peules et les agriculteurs senoufo. Ces situations mettent en péril le développement local et la cohésion sociale dans cette partie de la Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

AFFESSI Adon Simon, GACHA Franck-Gautier, 2016, p. 316 « Les déterminants de la récurrence des conflits entre agriculteurs d'ethnie Baoulé et éleveurs Peulhs dans la région du Gbêkê » in *Agronomie Africaine* vol 27 -N3, pp. 315-317.

ANCEY Véronique, 1995. « Les Peuls transhumants au nord de la Côte d'Ivoire entre l'Etat et les paysans : la mobilité en réponse aux crises », in *Modèle ivoirien en*

question. Document en ligne ; <http://www.horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins/010012790> 19p.

ASSI Tano Maxime, HELENA Flore Marie, KONE Kagningouo Dieudonné, 2022, « Relation entre agriculteurs et éleveurs en contexte de changement climatique : cas de la région de Boundiali au nord de la Côte d'Ivoire » Communication à la 16^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales, Clermont-Ferrand, 15 et 16 décembre 2022, 18p.

BAMBA Ladj, KONAN Kouakou Isidore, TRAORE née Diarrassouba Matindjé, 2021, « Conflits agropastoraux en Côte d'Ivoire (cas de bouna) », in *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 875 – 901.

BERNARDET Philippe, 1994 « Eleveurs et agriculteurs en Côte d'Ivoire : spécialisation et complémentarité » in *Cahier des Sciences Humaines* Ed. ORSTOM Paris pp 237 – 238.

DIALLO Youssouf, 1995, « Les Peuls, les Sénoufo et l'État au nord de la Côte d'Ivoire. Problèmes fonciers et gestion du pastoralisme. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 10 |, mis en ligne le 17 juillet 2007, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/1131> DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.1131>

FAO, 1997, « Aménagement des forêts naturelles des zones tropicales sèches », ed. FAO, Rome, 316 p.

GONIN Alexis, 2017, « “La terre est finie !” Quel avenir pour le pastoralisme en Afrique de l'Ouest ? », in *Métropolitiques*,: <http://www.metropolitiques.eu/La-terre-est-finie-Quelavenir.html>.

GONIN Alexis, 2018, « Concurrences spatiales, libre accès et insécurité foncière des éleveurs (sud-ouest du Burkina Faso) », *Les Cahiers du Pôle Foncier*, N°2, CTFD, Paris, 26 p.

KOMI Abdoul Karim, 2018, « Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l'(in)hospitalité de et pour ce(ux) qui dérange(nt) », *Revue de l'Institut de Sociologie* [En ligne], 88 | mis en ligne le 31 mai 2022, consulté le 20 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ris/624>

KONAN Kouamé Hyacinthe, GBODJE Jean-François Aristide, 2020, « Sédentarisation de l'élevage et persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs Sénoufo dans la sous-préfecture de Karakoro au nord de la Côte d'Ivoire », in *AHOHO*, N° 25, Lomé, pp. 29-45.

LE GUEN Tanguy, « Le développement agricole et pastoral du Nord de la Côte-d'Ivoire : problèmes de coexistence », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 226-227 |

Avril-Septembre 2004, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 21 décembre 2020.
URL : <http://journals.openedition.org/com/563> DOI :
<https://doi.org/10.4000/com.563> MBAINDOH Beltolna, 2018, « Dynamique pastorale et émergence des conflits dans la région de Hedjer-Lamis, un milieu semi-aride du Tchad », Acte de Colloque en Hommage au Professeur Antoine Koffi AKIBODE, Tome 1, Université de Lomé, pp. 354-373.

PELTRE-WURTZ Jacqueline, STECK Benjamin., 1991, *Les charrues de la Bagoué : Gestion paysanne d'une opération cotonnière en Côte-d'Ivoire*. Ed. ORSTOM, Paris 311 P.

SILUÉ Hetenin Cavalo, KOUASSI Konan, YOMAN N'Goh Koffi Michael, DJAKO Arsène, 2018, « Systèmes pastoraux et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso », in *Rel@com*, N°1, pp. 255-271.

YOMAN N'goh Koffi Michael, 2016, *Les petits barrages pastoraux dans le département de Ferkessédougou : utilisation agricole et pastorale*, Thèse unique de Doctorat de Géographie Humaine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), 353p.